

Fiche Adhérent 2026-2027

Atelier : **STRETCHING POSTURAL**

Animatrice : **Frédérique BEAUPERE**

Sexe : ☐ Féminin / ☐ Masculin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postale Ville.....

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile Portable :

Travail Courriel :

TARIFS	Adhésion CCLER Adultes		35 €/an	☐ réglée le.....
	Adhésion CCLER pour les moins de 18 ans		20 €/an	
	<i>Faire un chèque à l'ordre du CCLER</i>			
	<u>Cotisation atelier *</u> ☐ 18h00-19h00	salle Coquelicot (espace Lesoudier)	10 €/séance	<i>*A remettre à l'animatrice</i>

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec les règlements.

Droit à l'image

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet et Facebook.

Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à

Le

« Lu et approuvé »

Signature



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation
41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES
☎ : 02.37.23.12.43 - Courriel : ccler.maintenon28@gmail.com
Site Internet : www.ccler-maintenon.com

REGLEMENT INTERIEUR

STRETCHING POSTURAL Année 2026-2027

Méthode Jean-Pierre Moreau

Animatrice : Frédérique BEAUPERE – 06.71.63.86.93

Jour : tous les lundis

Horaires : de 18h00 à 19h00

Lieu : salle COQUELICOT (espace LESOUDIER)

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

<u>TARIFS</u>	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat) : Adultes Ados de moins de 18 ans *Par chèque à l'ordre du CCLER	35 €/an 20 €/an
	Cotisation à l'Atelier Stretching Postural *A régler directement à l'animatrice	10 €/ séance

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

Chaque adhérent s'engage à :

- Avoir une attitude conviviale envers les autres adhérents. Dans chaque groupe, entraide et information auprès des absents.
- Prévenir de son absence avant les cours.
- Aider aux activités liées aux manifestations, expos du CCLER (organisation des expos, publicité et affichages, mise en place du matériel, participation aux permanences, etc.).
- Remettre un **certificat médical**.

Chaque adhérent est responsable :

- Des locaux et du matériel.
- Des dégradations qu'il pourrait commettre.

En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

La Présidente, Christine DUPRAT



(à découper et à remettre à l'animatrice).

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du **CCLER** (*Club Culturel de Loisirs, d'Expression et de Récréation*), concernant l'**Atelier Stretching Postural** pour l'année **2026-2027**.

Date :

Signature :